



ACCUEIL DE LOISIRS SAINTE ENIMIE

Fiche d'Inscription 2025-2026

Foyer Rural les P'tits Cailloux

1 rue Notre Dame Quézac 48320 Gorges du Tarn Causses

Tél. : 04.66.44.29.56 – lesptitscailloux48@gmail.com

www.foyer-rural-quezac.fr

*Champs obligatoires

RESPONSABLE LÉGAL N°1

Statut* : Père Mère Tuteur Autre :

Nom* : Prénom* :

Situation familiale* : en couple (marié, vie maritale...) seul(e)(divorcé, séparé, veuf...)

Adresse* :

Domicile :

Portable *:

Travail* :

@ Mail* :

Date de naissance : Profession :

Régime* : CCSS MSA CAF Extérieure Autre Régime N° Allocataire* :

RESPONSABLE LÉGAL N°2

Statut* : Père Mère Tuteur Autre :

Nom* : Prénom* :

Situation familiale* : en couple (marié, vie maritale...) seul(e)(divorcé, séparé, veuf...)

Adresse : idem Resp. n°1

Autre :

Domicile :

@ Mail* : Portable* : Travail* :

Date de naissance : Profession :

Régime* : CCSS MSA CAF Extérieure Autre Régime N° Allocataire* :

ENFANTS À INSCRIRE

Nom	Prénom	Date de Naissance	Sexe

SERVICES INTERNET

Je souhaite :

- Recevoir les actualités de l'accueil de loisirs de Sainte Enimie
- Recevoir les actualités du foyer rural les p'tits cailloux
- Recevoir mes factures par Email
- Recevoir mes reçus de règlements par Email (*sur demande*)
- Recevoir une attestation de présence par Email (*sur demande*)
- Recevoir annuellement une attestation fiscale par Email (*sur demande*)

AUTRES PERSONNES AUTORISÉES À RÉCUPÉRER L'ENFANT

Nom/Prénom/ :

Nom/Prénom/ :

AUTORISATIONS

Je soussigné(e)

- OUI NON déclare avoir pris connaissance et accepté le règlement intérieur des accueils de Loisirs organisé par l'association Foyer Rural les P'tits Cailloux
- OUI NON autorise les salariés permanents à consulter directement mon quotient familial sur CAF.fr, le site dédié aux professionnels, grâce à mon numéro d'allocataire CCSS.
- OUI NON autorise la conservation et le traitement de mes données personnelles dans le but d'assurer la gestion administrative de mon adhésion et de vous garantir les droits qui en découlent (assurance, participation aux activités, droit de vote à l'Assemblée générale, ...)

et autorise mon enfant

- OUI NON à participer aux baignades (piscine et/ou rivière)
- OUI NON à participer aux sorties organisées par le Foyer Rural les P'tits Cailloux
- OUI NON à l'autorisation du droit à l'image avec la diffusion (*journaux, « Facebook », site Internet*)
- OUI NON à recevoir les photos des vacances par e-mail

Fait le / / 20... à

Signature d'un responsable légal :

DOSSIER D'INSCRIPTION COMPLET

- la fiche d'inscription et le calendrier d'inscriptions renseigné
- la fiche sanitaire et la copie des **vaccins obligatoires**
- l'attestation d'**assurance extra-scolaire**
- l'adhésion annuelle au Foyer Rural « Les P'tits Cailloux » de 10 € par enfant
- un règlement d'acompte de 50%
- l'**annexe du règlement intérieur** signée pour accord

MERCI DE RENVOYER TOUS LES DOCUMENTS AU FOYER RURAL LES P'TITS CAILLOUX :

1 RUE NOTRE DAME - QUÉZAC 48320 GORGES DU TARN CAUSSES OU MARGAUXLESPTITSCAILLOUX48@GMAIL.COM

INFORMATIONS À CONVERSER

L'Accueil de Loisirs de Sainte Enimie accueille tous les enfants âgés de **3 à 11 ans**, inclus. Notre capacité maximale journalière est de 29 enfants (*12 enfants de - 6 ans et 17 enfants de + 6ans*).

Les horaires d'accueil se font à partir de **8 h jusqu'à 9 h 30 et de 16 h 30 à 18 h** à l'école publique pour les mercredis et les vacances de printemps et au collège en été. Inscription à la journée ou la demi-journée possible.

Les repas sont pris sur l'accueil de loisirs.

- ➔ Vacances d'été : **pique-nique froid** fournis par les familles, conservé dans un sac isotherme avec pains de glace.
- ➔ Vacances de printemps : repas **pris au restaurant du nord à Sainte Enimie et facturé 4.5€ par enfant**
- ➔ Mercredis périscolaires : repas pris à la cantine scolaire et facturé 5.15€ par enfants

Les goûters sont fournis et inclus dans le prix de l'accueil de loisirs.

Les inscriptions se font sur réservation anticipée sous présentation du calendrier d'inscriptions.

L'adhésion de l'enfant de **10 €** est obligatoire. Elle est valable pour l'année scolaire en cours. Une partie de la somme est reversée aux Foyers Ruraux Départementaux et Nationaux, une autre partie pour l'association « Les P'tits Cailloux ». Adhérer c'est aussi s'engager pour les valeurs d'une association qui mènent des actions et une dynamique locale.

L'assurance **extrascolaire** est obligatoire. Si vous n'en avez pas, merci de nous le signaler nous pouvons en souscrire une via une carte d'adhésion individuelle auprès des Foyers Ruraux.

Le règlement intérieur est disponible sur www.foyer-rural-quezac.fr

Les intentions pédagogiques de l'équipe encadrante se résument en 4 axes principaux :

- ✓ L'éveil et le respect du développement de l'enfant
- ✓ Être dehors, le lien avec la nature
- ✓ Vivre ensemble et se sociabiliser
- ✓ Découvrir notre territoire, notre patrimoine, nos savoirs faire et les habitants

Les projets pédagogiques et éducatifs de la structure sont disponibles sur www.foyer-rural-quezac.fr

Le foyer rural « les P'tits cailloux » c'est qui ? « Les P'tits cailloux » créé en 1998 est une association de loi 1901 agréée d'éducation populaire (éducation à devenir un citoyen conscient et responsable) qui adhère à la Fédération Nationale et Départementale Des Foyers Ruraux.

Les tarifs sont de 18.5 € la journée ou 10.50 € la demi-journée. Vous bénéficiez de tarif dégressif selon votre quotient familial en consultant le tableau ci-dessous, et ce quel que soit votre régime allocataire.

Quotient Familial	Tarif à la journée	Tarif à la demi-journée
De 0 € à 550 €	5 €	3.50 €
De 551 € à 650 €	8 €	5 €
De 651 € à 800 €	12 €	7 €
De 801 € à 1 200 €	15.5 €	9 €
Plus de 1 201 €	18.5 €	10.50 €



Le règlement peut se faire par **chèque** à l'ordre du *Foyer Rural Les P'tits Cailloux*, en **espèces, par virement ou chèques vacances**. Un acompte de 50% vous est demandé lors de l'inscription puis un ajustement vous sera facturé à la fin du séjour de votre enfant que vous réglerez sur place.

Margaux MORETTI, directrice ALSH SAINTE ENIMIE
margauxlespitscailloux48@gmail.com 07 66 25 70 19

FAIRE UN DON A NOTRE ASSOCIATION

COMMENT ?

UN DON DEDUCTIBLE D'IMPOT

Notre association est reconnue d'intérêt général, de fait, chaque don peu vous faire bénéficier d'une déduction d'impôt à hauteur de 66% du montant du don.



**Pour un don de 100 €
Déduction de vos
impôts de 66€
Coût réel de votre don :
34€**



Directement
en ligne sur
la plateforme
Helloasso



Par chèque,
virement ou
espèce

INFORMER DE VOTRE DON

À adresser à : Foyer Rural les P'tits Cailloux
Ancienne mairie
48320 Quézac

Oui, je soutiens l'association à travers un don de :

5€ 10€ 20€ 30€ 50€ 100€ Autre montant.....

Je verse mon don par : (cocher le type de paiement)

- Chèque à l'ordre de Foyer Rural les P'tits Cailloux
- Espèces
- Virement à travers la plateforme HelloAsso : <https://www.helloasso.com/associations/foyer-rural-les-p-tits-cailloux/formulaires/1>



Nom.....

Prénom.....

Organisme / Entreprise.....

Adresse postale.....

Téléphone.....

Mail.....

Je souhaite recevoir mon reçu fiscal par email

Ce document est à nous retourner en cas de don.

Attention : Un exemplaire par enfant si dates différentes

Nom – Prénom :

VACANCES 2025 – 2026

PRINTEMPS	Matin	Après – midi	Journée Complete
Lundi 27/04			
Mardi 28/04			
Mercredi 29/04			
Jeudi 30/04			
Vendredi 01/05	FERIE		

Juillet (19 jours)	Matin	Après-midi	Journée	Août (10 jours)	Matin	Après-midi	Journée
Lundi 06 juillet				Lundi 27 juillet			
Mardi 07 juillet				Mardi 28 juillet			
Mercredi 08 juillet				Mercredi 29 juillet			
Jeudi 09 juillet				Jeudi 30 juillet			
Vendredi 10 juillet				Vendredi 31 juillet			
Lundi 13 juillet				Lundi 03 août			
Mardi 14 juillet	FÉRIÉ			Mardi 04 août			
Mercredi 15 juillet				Mercredi 05 août			
Jeudi 16 juillet				Jeudi 06 août			
Vendredi 17 juillet				Vendredi 07 août			
Lundi 20 juillet				Lundi 10 août			
Mardi 21 juillet				Mardi 11 août			
Mercredi 22 juillet				Mercredi 12 août			
Jeudi 23 juillet				Jeudi 13 août			
Vendredi 24 juillet				Vendredi 14 août			

Attention : Un exemplaire par enfant si dates différentes

Nom – Prénom :

MERCREDIS PERISCOLAIRE 2025 – 2026

2025	Matin	Après-midi	Journée	2026	Matin	Après-midi	Journée
Merc. 17 septembre				Merc. 07 janvier			
Merc. 24 septembre				Merc. 14 janvier			
Merc. 01 octobre				Merc. 21 janvier			
Merc. 08 octobre				Merc. 28 janvier			
Merc. 15 octobre				Merc. 04 février			
Merc. 05 novembre				Merc. 11 février			
Merc. 12 novembre				Merc. 18 février			
Merc. 19 novembre				Merc. 11 mars			
Merc. 26 novembre				Merc. 18 mars			
Merc. 03 décembre				Merc. 25 mars			
Merc. 10 décembre				Merc. 1 ^{er} avril			
Merc. 17 décembre				Merc. 08 avril			
				Merc. 15 avril			
				Merc. 06 mai			
				Merc. 13 mai			
				Merc. 20 mai			
				Merc. 27 mai			
				Merc. 06 mai			
				Merc. 03 juin			
				Merc. 10 juin			
				Merc. 17 juin			
				Merc. 24 juin			